



## **LIBAN : REGLEMENT DE COMPTE DANS LES URNES**

Bruno Lefort

**Le résultat électoral du Hezbollah et de ses alliés des régions chrétiennes déterminera largement l'issue des législatives du 7 juin prochain. Un scrutin qui devrait néanmoins confirmer le poids des notables locaux dans la vie politique libanaise.**

Le 7 juin prochain, le Liban se retrouvera au centre de la scène politique moyen-orientale avec la tenue d'élections législatives souvent présentées comme décisives pour l'avenir du pays. Ce scrutin illustre à bien des égards la complexité de la situation libanaise actuelle.

Depuis plusieurs années, et surtout depuis l'assassinat de Rafic Hariri en février 2005, le pays est en proie à une crise politique aiguë et doit dans le même temps affronter une grave récession économique. Le champ politique se trouve profondément divisé entre deux pôles antagonistes. D'une part l'actuelle majorité parlementaire, dite du « 14 mars », soutenue par les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite. D'autre part, l'opposition qui regroupe à la fois le Courant Patriotique Libre (CPL) de Michel Aoun, fortement implanté dans les régions chrétiennes, et les forces du « 8 mars », proches de la Syrie et de l'Iran, composées principalement des deux partis dominant la communauté chiite, Amal et Hezbollah. L'échéance électorale de juin apparaît comme l'ultime règlement de compte entre ces deux camps dans une lutte pour le pouvoir qui avait atteint son paroxysme dans les affrontements armés de mai 2008. Les responsables politiques ne se lassent d'ailleurs pas d'insister sur le fait que le pays se trouverait à la croisée des chemins : il faudra trancher entre deux options stratégiques relativement claires. L'une, incarnée par le 14 mars, faisant de la lutte contre l'influence persistante de la Syrie (dont les troupes se sont retirées du pays en avril 2005) et de l'alignement sur la politique américaine une priorité. L'autre s'inscrivant au contraire dans l'axe Damas-Téhéran.

Comme souvent, le Hezbollah se trouve au coeur des débats. Un succès de la formation chiite et de ses alliés pèserait en effet sur les dossiers afférant à l'arsenal du mouvement de la résistance islamique et qui apparaissent tous centraux dans l'agenda politique national ou régional. Il en est ainsi de l'application de la résolution 1701 (11 août 2006) du Conseil de Sécurité de l'ONU réclamant le désarmement des milices, que le Hezbollah a toujours rejetée estimant que l'armée seule ne peut assurer la sécurité du pays face à Israël. De même, le contexte dans lequel la FINUL (Force Intérimaire des Nations Unies au Liban) exerce son mandat au Liban-Sud pourrait se voir modifié comme son commandant le général Graziano l'a récemment reconnu. Enfin, le vote ne sera pas sans conséquence sur les travaux du Tribunal Spécial créé par le Conseil de Sécurité pour juger les auteurs de la vague d'attentats politiques ayant secoué le Liban en 2005 mais dénoncé par le Hezbollah et l'opposition comme un instrument de l'impérialisme américain. Une position qui pourrait pousser le nouveau gouvernement à entraver le fonctionnement du Tribunal.

L'attention se focalise d'autant plus sur le Hezbollah que le verdict des urnes sera vraisemblablement déterminé en grande partie par les résultats enregistrés dans les régions chrétiennes où le résultat est le plus incertain. Or depuis 2006, le CPL de Michel Aoun, qui recueille plus de 60% du vote des Chrétiens lors des précédentes législatives en 2005, a conclu une entente avec le Hezbollah. Le scrutin devrait révéler à quel point ce positionnement tant décrié par ses adversaires permet, ou pas, au CPL de rester en grâce auprès de la population chrétienne généralement présentée comme très réservée vis-à-vis du Hezbollah. Les forces du 14 mars jouent d'ailleurs sur les craintes suscitées tant au Liban qu'en Occident par la formation chiite. Selon leurs responsables, une victoire de l'opposition menée par le Hezbollah risquerait de dissuader les investisseurs étrangers, de déstabiliser le pays ou de l'exposer à une nouvelle agression israélienne.

Pour autant, si ce clivage bipolaire comme les choix stratégiques qu'il induit semblent relativement clairs, rien ne paraît remettre fondamentalement en cause la pratique politique au Liban. Les prochaines élections semblent bien conformes à un certain nombre de « constantes » libanaises. D'une part, il n'y aura guère de véritable renouvellement des personnels politiques. D'autre part, le poids des familles et des notabilités locales constitue une réalité sociale avec laquelle tous les partis doivent toujours composer.

Le Hezbollah quant à lui semble également demeurer fidèle à ses choix politiques. Il lui importe avant tout d'obtenir des garanties face à ses adversaires libanais comme étrangers quant à la poursuite de sa résistance armée, mais sans pour autant occuper le devant de la scène politique. Les responsables du parti, Sayyed Hasan Nasrallah en tête, ont ainsi déjà

appelé à la formation d'un gouvernement d'union nationale quelle que soit l'issue du scrutin. Enfin, ultime élément indiquant la persistance de logiques profondément ancrées dans la réalité libanaise, la représentation comme le vote semblent fondés essentiellement des positionnements identitaires. En témoignent les récentes déclarations de Michel Aoun affirmant que chacun au Liban possède une appartenance politique depuis sa naissance. Les prochaines élections constituent bien un enjeu majeur pour l'orientation stratégique future du Liban. Mais elles ne devraient ni aboutir à une redéfinition complète des rapports de forces politiques, ni entraîner de profonds bouleversements sociaux dans le pays.

**\*Doctorant,  
Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM)  
Université Aix-Marseille III – University of Tampere**